Réf. Farde e-Assemblées : 2439484

N° OJ : **110**

Projet d'Arrêté - Conseil du 20/12/2021

Objet : Culture.- Subside spécifique.- Asbl "Service de Revalidation de l'Hôpital Brugmann" : 10.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale et notamment son article 117;

Vu la loi du 14 novembre 1983, loi relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions;

Vu l'arrêté du Conseil communal du 17 décembre 2001, arrêté sur le contrôle de l'emploi de certaines subventions;

Application de la loi du 14 novembre 1983;

Considérant les besoins de l'asbl "Service de Revalidation de l'Hôpital Brugmann";

Vu les crédits prévus à l'article 76210/33202 du budget ordinaire 2021;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrêté :

Article unique : Octroyer un subside spécifique pour un montant de 10.000,00 EUR à l'article 76210/33202 du budget ordinaire 2021 à l'asbl "Service de Revalidation de l'Hôpital Brugmann" pour un projet d'exposition photos

Annexes :